

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisseux-en-France

## Articles relatifs à la concertation préalable de 2010

---

### Atelier de travail urbain du 31 mars 2010 : densités et formes urbaines

Article publié le 2 avril 2010

**André Delangle**

8 avril, 2010 à 09:51

Le projet est réduit au nord des « frais-lieux » au profit du « Roncé » comment est envisagée la liaison entre ce dernier secteur et l'autre partie de l'écoquartier et le pôle gare ?

**Ville Ouverte**

9 avril, 2010 à 13:43

Bonjour, La réduction du périmètre des Frais-Lieux étant récente, les équipes travaillent depuis peu sur le nouveau périmètre du Bois des Marlots. Des éléments de projet seront présentés ultérieurement dans le cadre de la création d'une deuxième ZAC.

Pour en savoir plus sur les changements de périmètres dans le projet d'Eco-quartier : l'article quel(s) périmètre(s) prendre en compte ? Cordialement,

---

### Atelier de travail urbain du 17 mars 2010 : équipements

Article publié le 24 mars 2010

**Andre Delangle**

2 avril, 2010 à 20:47

Absent lors de cet atelier, je lis et approuve que les écoles ne doivent se trouver en limite de commune et je découvre sur le diaporama de présentation que ce n'est pas le cas !

## **Puiseuxmail**

3 avril, 2010 à 14:03

Bonjour Le poste Equipements est primordial dans tout projet d'urbanisme qu'on le nomme ou non d'ecoquartier( c'est d'ailleurs plus une nouvelle ville qu'un simple quartier que l'on nous propose .

La lecture de l'étude de Alphaville m'interpelle sur plusieurs points: -la prise en compte de l'institut Paul Ricoeur dans le bilan et l'étude des besoins futurs en Etablissements Scolaires. Les établissements privés , vu leur statut ne doivent être comptabilisés comme appoint ( l'EPA est à ma connaissance un établissement public et devrait faire rectifier la prise en compte de ces données de ce bureau d'études rémunéré par le contribuable ) -la création d'un Boulevard Périphérique intra muros , à haute densité de trafic constitué des rue de Puiseux , rue de la grange , traversé de la résidence BCD et se poursuivant sur nouvelle voie traversant le nouveau quartier e liaison vers la route de Marly. - Ce nouvel axe ne pourra être sécurisé qu'avec la création de rond point et l'expropriation de quelques maisons - Cela créera des nuisances importantes ce qui est contraire au but des principes du développement durable . - Quel élu va se risquer à promouvoir cette conception à haut risques Pour finir je voudrais inviter les lecteurs à lire cet article très instructif du Moniteur qui alerte sur l'abus qu'on les aménageurs à utiliser le terme Ecoquartier pour tout projet d'urbanisme . <http://www.lemoniteur.fr/191-territoire/article/point-de-vue/700362-hqe-amenagement-une-demarche-adaptee-aux-projets-de-lotissements-pas-aux-projets-urbains>

Puiseuxmail <http://puiseuxmail.free.fr>

## **Ville Ouverte**

7 avril, 2010 à 17:02

Bonjour,

L'Institut Paul Ricœur est mentionné dans l'état des lieux des équipements scolaires dressé par le cabinet d'études Alphaville. Cet équipement existant est fréquenté par certaines familles de Louvres et de Puiseux, il est donc recensé au même titre que d'autres équipements de nature associative. Toutefois, comme vous le soulignez, il ne s'agit pas d'un appoint et ses capacités d'accueil ne sont pas prises en compte pour calculer le nombre et le type d'équipements scolaires qu'il faudra construire demain dans le cadre du projet d'Eco-quartier.

Quant à l'axe de contournement évoqué, il est important de distinguer le principe de desserte et le gabarit des voiries qui sera proposé : - le principe de desserte rappelle l'importance de ne pas enclaver les nouveaux quartiers, c'est le sens des boucles qui passent notamment par des rues existantes ; - le gabarit des voiries varie lui en fonction des quartiers traversés. Il ne s'agit pas par exemple d'ouvrir la route de Puiseux ou les rues adjacentes à un trafic trop élevé en raison de leur étroitesse.

L'idée de boulevard périphérique est à ce titre inadaptée. Il ne s'agit pas d'une voie dédiée principalement à l'automobile et son trafic sera limité, en particulier sur la commune de Puiseux. Les concepteurs du projet, tout comme les élus et les participants aux ateliers des deux villes, ont à cœur d'en faire des axes sécurisés qui accueillent un trafic raisonné.

Nous aurons l'occasion d'en reparler jeudi 8 avril lors de la présentation du projet par l'atelier Castro et lors de la réunion publique du 14 avril.

Cordialement,

---

### **Atelier de travail urbain du 3 mars 2010 : infrastructures techniques et déplacements**

*Article publié le 16 mars 2010*

#### **Vargasso Manuel**

*16 mars, 2010 à 16:42*

Les ateliers....Des réunions pour donner l'illusion aux gens que l'on va tenir compte de leurs avis, de leurs propositions, ....Des réunions pour se donner bonne conscience. Mais tout est déjà pensé et imaginé.

#### **Ville Ouverte**

*16 mars, 2010 à 20:13*

Bonsoir,

Nous vous convions vivement à venir participer à l'atelier de demain 17 mars qui sera relatif à la question des centres de vie et des équipements. De nombreuses études ont en effet été produites sur ce projet. Elles sont le socle sur lequel peut s'engager un débat éclairé. Ces ateliers doivent en outre permettre la naissance d'une dynamique citoyenne et associative qui accompagnera l'engagement du projet dans les prochaines années. Tout reste à faire de ce point de vue.

En comptant sur votre présence, Cordialement,

#### **Monnier Pierre Et Floriane**

*18 mars, 2010 à 23:48*

Bonsoir,nous nous inquiétons du flot de voitures que va générer l'arrivée de 400 logements à Puisseux. Le projet de voies en sens unique ne nous parait pas une bonne solution car elle va augmenter la vitesse, les usagers se rendant à la gare de Louvres ou rentrant du travail sachant que rien ne viendra en face auront « le pied lourd ». Une solution pour faire ralentir ne serait-elle pas avec des chicanes comme cela existe à ECOUEN? D'autre part que pensez-vous de l'étude faite en son temps par le conseil municipal de Puisseux de faire déboucher les nouvelles constructions directement sur la route de Marly,à hauteur de la station de pompage, la voirie de la

« Commanderie » étant l'amorce de cette solution? Les habitants de ce nouveau quartier auraient plus tendance à passer par cette voie que d'emprunter la rue de Puisieux et ses nombreux croisements et risques. Nous sommes riverains de la rue de Puisieux et depuis la construction du val des templiers et de la commanderie nous sommes à deux pour sortir du garage l'un « faisant la circulation » car « la courtoisie » n'est plus de notre époque. Vous aller construire cet écoquartier qui se veut un havre de paix pour ses habitants nous en sommes heureux mais par pitié pensez aux anciens riverains qui ont choisi PUISEUX OU IL FAIT ENCORE BON VIVRE. Merci de nous lire et si possible de ne pas détruire ce village auquel nous sommes attachés depuis de nombreuses années.

### **Lemire Martine**

*21 mars, 2010 à 11:15*

Bonjour, Il me semble que la seule manière de désenclaver Puisieux et de ne pas faire déboucher toutes les voitures sur la route de Marly (que ce soit à hauteur de la rue de Puisieux ou au nord de la ville), il serait plus logique de délester par l'ouest de la commune vers la future zone artisanale, car tel que se présente le projet, Puisieux reste une succession de culs de sac dont on ne pourra sortir qu'en bousculant la tranquillité des habitants actuels. D'autre part qu'elles sont vos sources car selon certains échos elles ne correspondraient pas à celles de l' élu. Pourquoi sépare t-on le projet de la zone artisanale de celui de l'habitat et que le sentiment de tous est celui d'un flou artistique qui ne soulève que des questions et très peu de réponses claires ! Merci de votre attention mais c'est au travers de ce blog que je m'adresse aux décideurs.

### **Ville Ouverte**

*22 mars, 2010 à 11:51*

Bonjour,

Les commentaires concernant le tracé des voiries à Puisieux ont été transmis aux équipes de maîtrise d'œuvre. Les premiers éléments de la programmation d'équipements présentés lors de l'atelier du 17 mars sont issus du travail conjoint de l'atelier Castro et de l'agence Alphaville. Ce ne sont à l'heure actuelle que des hypothèses soumises à réflexion qui peuvent à ce titre diverger du point de vue des élus. Le temps des réponses viendra à l'issue de la concertation, en particulier lors de la réunion publique du 14 mars.

Les zones d'activités de la Butte aux Bergers ou du Bois du Temple font l'objet d'une présentation séparée, car il s'agit de projets externes à l'Eco-quartier d'un point de vue juridique. En revanche, du point de vue du fonctionnement urbain, votre suggestion de relier zones d'habitat et zones d'emploi est intéressante et sera soumise à la réflexion des équipes.

Cordialement,

## **Menehoud J-C Du Fournil**

*1 avril, 2010 à 17:08*

Bonjour toujours pas de vues affichees sur les dessertes futures nord puisieux. C est pourtant le point principal des elus pour prononcer toute acception aux permis de contruire a venir . Quand on construit un pont sur voies ferree je pense que l axe concerne n est pas destine au jogging du samedi matin . La consultation presumee est louable mais il est temps d afficher la realite. Jean-claude

## **Ville Ouverte**

*2 avril, 2010 à 15:09*

Bonjour,

Je vous invite à vous rendre à l'atelier de travail urbain du 8 avril à 20h à l'école de la Fontaine Sainte Geneviève. L'atelier Castro y présentera la maquette du projet d'Eco-quartier. Ce sera l'occasion pour les participants de poser leurs questions et d'obtenir des précisions sur ce projet.

Cordialement,

## **Andre Delangle**

*2 avril, 2010 à 21:03*

Absent de cet atelier, je suis surpris de lire dans le compte rendu que le déplacement de la THT de Louvres est prévu en 2014 alors qu'à l'association n'avons eu aucune information de cette échéance. Qui vous a donné cette information ? Pourquoi attendre encore 4 ans alors que les travaux de la zone sud et gare sont annoncés pour 2012 et que le déplacement de la THT est un impératif, est une urgence pour les riverains

## **Ville Ouverte**

*2 avril, 2010 à 22:22*

Bonjour,

La date de 2014 vaut pour un projet mis en œuvre cette année. Il ne s'agit pas d'attendre bien au contraire. Les délais opérationnels sont de 48 mois depuis la mise en œuvre de la concertation (nécessaire pour implanter les nouveaux pylônes) jusqu'à la mise en service de la nouvelle ligne qui serait ainsi concomitante de la livraison des premiers logements.

Cordialement,

## **Yves Lemire**

*15 avril, 2010 à 10:08*

Bonjour, Lors de la réunion du 14 avril à Louvres, nous avons enfin découvert un plan faisant apparaître ensemble la future zone d'activités de Louvres Puisieux et l'éco-quartier. J'ai donc trouvé intéressant, malgré les réticences de certains, de désenclaver Puisieux par l'Ouest en rattrapant cette zone artisanale. Cela éviterait que les nouveaux habitants au nord de la commune (Bois du Coudray) ne grossissent le flot de voitures débouchant sur la route de Marly (RD 184). Merci de votre attention.

## **Puisseuxmail**

*18 avril, 2010 à 18:30*

Je ne pense pas du tout que ce projet de déviation ouest en plein champ (la topographie est très accidenté dans cette zone ) ne satisfait les puiséens et en l'occurrence de son maire qui était visiblement agacé de voir ce projet sur l'une des diapos présentés le 14/4 . De plus cette nouvelle route générerait davantage de trafic dans la rue de Puisieux . Ne rajoutant pas d'insécurité sur cette voie qui est censée desservir les nouveaux quartiers .

## **Ville Ouverte**

*19 avril, 2010 à 10:02*

Bonjour,

Le principe de déviation Ouest depuis Puisieux-en-France vers la zone d'activités du Bois du Temple n'est pas un projet mais une suggestion issue de la concertation. Elle a donc été citée au titre du bilan de la concertation. Les élus seront invités à se prononcer sur cette idée. Yves Murru, maire de Puisieux-en-France, a déjà fait part de ses réserves sur ce principe, en rappelant qu'il ne s'agissait pas d'un projet de la municipalité.

Cordialement,

---

## Réunion publique du vendredi 19 février 2010 : le projet est entré dans une nouvelle phase de concertation

Article publié le 23 février 2010

### Puisseuxmail

26 février, 2010 à 21:47

Bonsoir VO Merci à tous les internautes concernés par ce projet de favoriser le débat grâce à ce Blog . Je vous prie de trouver quelques réflexions extraits du CR de la Réunion Publique du 19/2 dont vous trouverez la suite sur le site <http://puiseuxmail.fr> . Les promoteurs de ce projet promettent : - l'utilisation de techniques innovantes visant à réduire les consommations d'énergie renouvelables et de matériaux à fort potentiel écologique - des infrastructures faisant la part belle aux déplacements par les transports collectifs et le développement de pistes cyclables ainsi qu'une réduction significative du trafic routier domestique. - une densité des constructions permettant de maintenir une certaine ruralité et le maintien des quelques espaces verts (une évidence pour un éco quartier). - des équipements collectifs réalisés au fur et à mesure de la livraison des nouvelles habitations ( et non pas au démarrage du projet ) à destinations notamment de la petite enfance , favorisant l'insertion des personnes handicapées et la place des personnes âgées dans la cité . - Et même la réalisation d'une hypothétique ligne de Bus desservant la plateforme de Roissy au départ de Louvres traversant un pont existant sur la Francilienne et empruntant sur les sentiers réservés aux promeneurs ( un comble dans le cadre d'une démarche écologique ) et en concurrence avec le barreau de Gonesse ainsi que la liaison Picardie –CDG ....

Combien le contribuable (on nous a bien dit que le doit-il dépenser pour cet série d' Etudes ( le cabinet CASTRO traite des projets pharaoniques ... ) ? C'est une question qu'il est légitime de se poser . Combien de logements pourrait – on construire avec le montant des marchés traités par l'EPA pour la phase Pré Etudes . Mais qui va acheter ces logements technologiquement innovants , pas les habitants ou les enfants des habitants ( comme l'on adit ) car ils seront hors de portée de leur bourses .. Voir un extrait du moniteur sur l' utopie des eco- quartier: voir l' article du Moniteur : <http://www.lemoniteur.fr/191-territoire/article/interview/603641-l-ecoquartier-ne-doit-pas-etre-une-enclave-ecologique-pour-bobos>

### Puisseuxmail

27 février, 2010 à 10:31

Bonjour à tous Une petite rectif :la suite du CR est lisible à l' adresse <http://puiseuxmail.free.fr> Et quelques idées pour les concepteurs de ces nouveaux quartiers : Silo Céréales CAPAFRANCE : Reconditionner les bâtiments en Centre sportif et multiculturel : un mur d'escalade dans la tour de manutention , des ateliers d' artistes et des locaux réservés aux associations , des cours de Tennis et gymnase dans les magasins à engrais ( voir la silo de l' ancienne sucrerie de Goussinville transformé en stade couvert )... Cela répondrait aux besoins d'équipements collectifs qui devront être construits . En ce qui concerne les nouveaux quartiers je préconise la réalisation d'une AGORA avec un théâtre en plein air ( genre théâtre romain )semi abrité d'une structure en toile pour recevoir les activités des associations et autres ( fête des écoles , fête de la musique , etc.. ) Internautas a vos crayons ..